

L'association sportive du collège Bugatti 2020/2021

Les élèves du collège Bugatti qui ont envie de pratiquer une activité sportive en plus des cours obligatoires d'EPS peuvent se tourner vers l'association sportive (AS).

Pleinement intégrée au projet d'établissement, l'association sportive participe à l'animation de la vie scolaire et à la réussite des élèves.

Afin de rendre le sport accessible à tous, tous les élèves sont acceptés et ceci quel que soit leur niveau. L'association sportive type loi 1901 est présidée par Mme Schneider, principale du collège Bugatti.

Pour vous, parents, inscrire votre enfant à l'AS c'est l'aider à acquérir une certaine hygiène de vie qui le rendra plus disponible pour apprendre mais aussi, à l'adolescence, pour affronter les tentations de conduites à risques.

En s'inscrivant à l'AS.....

Votre enfant découvre la vie associative

Votre enfant prend des responsabilités

Votre enfant apprend le bien vivre ensemble

Votre enfant est encadré par des adultes diplômés, les enseignants d'eps

Votre enfant est impliqué dans la vie associative de l'établissement scolaire notamment grâce au programme «jeunes officiels, vers une génération responsable».

L'Union nationale du sport scolaire (UNSS) fédère les associations sportives de tous les établissements publics locaux d'enseignement qui le souhaitent.

L'affiliation de l'AS du collège à l'UNSS permet à tous les élèves licenciés d'être couverts par l'assurance. C'est pourquoi le coût de la licence annuelle est de **20 €**. Cette licence donne accès à toutes les activités de l'Association Sportive de l'établissement.

Pour l'année scolaire 2020/2021 voici la liste des activités sportives qui seront proposées :

• **Mr Sommer** :

Football en section sportive : Entraînements le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h à 18h toute l'année au STADIUM de Molsheim et compétitions certains mercredis après-midi.

En cas de non compétitions dues au COVID, il y aura des créneaux aussi le lundi de 12h00 à 12h55 et de 12h55 à 13h50 pour du **football féminin**.

- **Mr Tony :**

Volley-ball : Le mercredi de 12h45 à 14h15 au gymnase Atalante **pour tous les niveaux** (Possibilité de prendre un repas tiré du sac au collège).

Et pour ceux qui veulent se perfectionner en volley-Ball :

Le mardi de 17h30 à 19h00 au gymnase Hossenlopp pour les garçons, en partenariat avec le club, toute l'année.

Le vendredi de 17h30 à 19h00 au gymnase Hossenlopp pour les filles et garçons en partenariat avec le club, toute l'année.

Compétitions UNSS certains mercredis après-midi.

- **Mme Hamm :**

Techniques d'optimisation du potentiel (relaxation concentration) : Le jeudi de la rentrée à février de 12h à 12h50 en salle polyvalente

Boxe assaut et confiance en soi : Le jeudi de février à mai de 12h à 12h50 en salle polyvalente.

Canoë : du mercredi 16 septembre au 14 octobre de 13h30 à 16h30 sur la Bruche.

- **Mr Fischer :**

Judo : Le mercredi de 16h à 17h puis de 17h à 18h au dojo du gymnase ATALANTE toute l'année

Sport co. Le mardi et jeudi de 13h00 à 13h50 plateau ou espace pluriel à Dorlisheim

- **Mr Flotat :**

Tennis de table : Le jeudi et le vendredi de 12h00 à 12h55 dans la salle de TT de l'espace pluriel à Dorlisheim.

La vie de l'AS est rythmée par de nombreux temps forts.

Pendant toute l'année des rencontres avec d'autres établissements auront lieux si le contexte le permet. Les professeur.e.s d'EPS accompagneront les élèves à ces compétitions UNSS du mercredi après-midi : Ouverture des vestiaires EPS du collège à midi pour les élèves qui désirent manger au collège. Puis, départ en bus devant le collège Bugatti vers 13h pour se rendre sur les lieux des rencontres inter-collèges. Retour vers 16h30.

Enfin, la formation des Jeunes Officiels et la Fête de l'Association Sportive qui permet de partager encore une fois un dernier grand moment de convivialité... sont les autres temps fort de la vie de l'AS.... Avant l'année suivante....



Fiche d'inscription

Année scolaire 2020/2021

ACTIVITÉ(S) CHOISIE(S) : _____

1. AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné.e _____ autorise

l'élève _____ né.e le ____ / ____ / _____ Classe _____

à faire partie de l'Association Sportive du Collège Rembrandt Bugatti.

J'autorise le (la) professeur (e) responsable à faire pratiquer en cas d'urgence une intervention médicale ou chirurgicale.

N° de tel. Portable responsables légaux : _____

J'autorise mon enfant à se déplacer par ses propres moyens pour se rendre sur les lieux des activités aux heures d'entraînement ou de compétition.

Signature du représentant légal

2. RÈGLEMENT INTÉRIEUR de l'A.S. (Association Sportive)

Nous avons pris connaissance du règlement intérieur de l'association sportive du collège

Signature du représentant légal

Signature de l'élève

3. RETOUR de la FICHE d'INSCRIPTION et TARIF de COTISATION

Au cours de l'année scolaire, cette fiche d'inscription à l'UNSS dûment complétée ainsi qu'un **chèque de 20€** libellé à l'ordre de « **Association Sportive du Collège R. Bugatti** » seront à remettre au, à la professeur.e d'EPS, responsable de l'activité sportive choisie.